



Objectifs

- Intégrer les réseaux sociaux dans la stratégie de communication de sa coopérative

Acquis de la formation :

- Comprendre le rôle des réseaux sociaux dans une stratégie de communication
- Connaître les principaux réseaux sociaux, leur fonctionnement et leurs publics
- Identifier ses objectifs de communication et les réseaux sociaux adaptés

Programme

1. Comprendre l'impact des réseaux sociaux sur l'information et la communication

- La communication d'hier à aujourd'hui : les médias et les publics ont changé...
- Réseaux et médias sociaux : de quoi parle-t-on ?
- Le monde agricole sur les réseaux sociaux : panorama et chiffres clés

2. Définir ses objectifs et ses publics

- Se différencier de la concurrence / Faire émerger sa différence, son identité
- Mieux faire connaître ses produits auprès des consommateurs
- Mieux faire connaître ses services auprès des agriculteurs et les fidéliser

3. Adapter les messages et les réseaux à ses publics

- Panorama des réseaux sociaux
- Twitter : mode d'emploi
- Facebook : créer une page pour la coopérative et l'animer
- Instagram : partager la beauté du métier et des produits

4. Maîtriser son e-réputation

- Qu'est-ce que l'e-réputation
- Analyser son e-réputation
- Accompagner la communication de ses salariés sur les réseaux sociaux (rédiger une charte d'utilisation des réseaux sociaux)

5. Atelier : création participative d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux.

Méthodes pédagogiques & documents remis

Exposés théoriques et exercices pratiques, ateliers de création participative d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux, livret stagiaire.

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Intervenante

Emilie Sauret

Consultante & Formatrice en communication digitale

Public ciblé

*Directeurs de coopératives,
Salariés en charge de la communication*

Matériel requis

Smartphone, tablette ou PC portable

Date et Lieu

Mardi 5 février 2019

Salon de Provence

Tarif

Tarif adhérent :

400€ HT / jour / Stagiaire
soit 480€ TTC / jour / stagiaire

Tarif non adhérent :

500€ HT / jour / Stagiaire
soit 600€ TTC / jour / stagiaire

Plan de formation des entreprises



Bulletin d'inscription



À retourner à : ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 23 janvier 2019

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Comment intégrer les réseaux sociaux a la stratégie de communication de sa coopérative : 5 février 2019

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCA.

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le/...../....

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.